

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Le syndicat d'initiative a fixé la date de son assemblée générale annuelle au samedi 11 février, à 17 h 30, au Centre social.

L'ordre du jour sera constitué comme suite :

- compte rendu moral,
- compte rendu financier,
- présentation des projets 1989,
- renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration,
- présentation de la nouvelle association qui va prendre en charge les concerts de Bel Canto.

Les responsables du syndicat d'initiative comptent sur une importante participation des Bozoulais, des commerçants, des artisans, des loueurs de meublés, qui s'intéressent à la promotion de notre canton et aux efforts qui sont faits pour l'animer.

AVEC LE CLUB DE L'AMITIÉ

Tous les retraités et pré-retraités sont cordialement invités le vendredi 10 février à 14 heures, au centre social, pour déguster de délicieuses crêpes. Le meilleur accueil vous est réservé.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale du club aura lieu le vendredi 17 février à 14 heures. Au programme : compte rendu moral et financier de l'année écoulée, projets pour 1989. Il sera procédé à l'encaissement des cotisations.

Les inscriptions seront prises pour le voyage en Andalousie qui aura lieu du 23 avril au 1^{er} mai.

DON DU SANG

Le centre départemental de transfusion sanguine de Rodez organise une collecte de sang le mardi 7 février, de 10 h à 12 heures, et de 15 h 30 à 18 h 30, au centre social de Bozouls.

C.P. 03.02.89

ECOBUAGE : interdit jusqu'à nouvel ordre

C'était prévisible. C'est fait. Le préfet a signé mercredi un arrêté interdisant l'écobuage sur tout le territoire de l'Aveyron jusqu'à nouvel ordre.

Au cours des jours derniers, les incendies dus en grande partie à cette pratique s'étaient multipliés. Les sapeurs-pompiers n'ont cessé d'intervenir, et pas seulement sur des feux de broussailles anecdotiques.

Sur la causse Comtal, notamment, une centaine d'hectares sont partis mardi en fumée.

Cette interdiction s'applique aussi à l'incinération des remanents (ce qui subsiste) d'exploitation forestière ainsi qu'à celle des chaumes, pailles ou déchets de récoltes.

Il est également interdit de fumer en forêt et à moins de 200 mètres de la lisière des bois, forêts, maquis, garrigues,

plantations ou reboisements et de projeter des objets en combustion sur les voies de circulation et leurs abords (prescription qui vise spécialement les jets de cigarettes par les automobilistes ou les piétons).

Dès que les conditions climatiques seront redevenues normales, un nouvel arrêté permettra d'effectuer les opérations d'écobuage selon les prescriptions réglementaires habituelles.

Carnaval sur les bords du Dourdou



En ce jeudi, veille des vacances de février, dans les écoles privées de Villecomtal et de Bozouls, on a sacrifié à la coutume de Carnaval.

Elèves et enseignantes, sous des déguisements les plus divers et souvent forts comiques, en joyeux cortège, ont défilé dans les rues des deux agglomérations.

Cette sympathique mascarade, rappelant les fêtes d'antan, a quelque peu secoué la tranquillité des lieux, qui sont bien vite retombés dans leur quiétude, sitôt le passage terminé de toute cette jeune bande d'enfants, aux tenues colorées et faisant un beau charivari.

Au retour aux écoles, après cette

sortie pittoresque, un délicieux et confortable goûter attendait tous les participants, mettant fin à ce joyeux après-midi.

Bravo à tous les organisateurs de ces manifestations, perpétuant une coutume très ancienne et qui, il y a quelques années, était encore très en vigueur.

Bozouls *e. Prune*
8.02.89

ASSEMBLÉE DU S.I.

Le syndicat d'initiative de Bozouls a fixé la date de son assemblée générale annuelle au samedi 11 février à 17 h 30, au centre social.

L'ordre du jour sera constitué comme suit :

- Compte rendu moral.
- Compte rendu financier.
- Présentation des projet 1989.
- Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration.

— Présentation de la nouvelle association qui va prendre en charge les concerts de bel canto.

Les responsables du syndicat d'initiative comptent sur une importante participation des Bozoulois, des commerçants, des artisans, des loueurs de meublés, qui s'intéressent à la promotion de notre canton et aux efforts qui sont faits pour l'animer.

CONCOURS DE BELOTE

Les membres du comité des fêtes préparent activement le super concours de belote qu'ils organisent le vendredi 10 février au centre social de Bozouls. C'est la quatrième année consécutive que le comité reconduit cette manifestation qui connaît le plus grand succès.

Les lauréats emporteront pour 5 000 F de prix et notamment des jambons, canards gras, gâteaux à la broche.

Les inscriptions seront prises sur place à partir de 20 heures et les parties débiteront à 21 heures.

Joueurs de belote, « professionnels » ou « amateurs », venez participer, le comité des fêtes vous attend le vendredi 10 février au centre social de Bozouls. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Bozouls 09.02.89

LA MUTUELLE AVEYRON-LOZERE (MUTAL)

Vous informe qu'un conseiller mutualiste assurera une permanence le 14 février de 14 h à 15 h salle du centre social.

031951

VACANCE DE POSTE

1 poste d'agent d'entretien territorial à pourvoir à la commune de BOZOULS, à compter du 1^{er} avril 1989.

Pour tout renseignement complémentaire sur ce poste, s'adresser à la mairie de BOZOULS.

032039

BOZOULS SUPER CONCOURS DE BELOTE

**Vendredi 10 février
à 21 heures**

CENTRE SOCIAL

5000 F DE LOTS

Bozouls

c. Presse 11.02.89

PARTIE DE LUGE POUR LES ENFANTS DE CHŒUR

Profitant du temps idéal et magnifiquement ensoleillé qui règne actuellement sur la région, ainsi que des vacances de carnaval, le père Baltrand, curé de la paroisse de

Bozouls, a organisé une sortie luge ce mercredi après-midi, à la station du Bouyssou.

La vieille voiture familiale sortie du garage, un groupe de 8 enfants l'ont prise d'assaut et cap sur les pistes des flancs du Roussillon où subsiste encore quelque peu de neige permettant de faire de bonnes descentes en luge.

Nos huit lascars, ivres de soleil et de plein air, ravis de l'aubaine, en ont bien profité. Ce n'est pas les culbutes leur faisant mordre la neige qui les ont rebutés. Cris et rires ont ponctué de leurs éclats cette sympathique sortie à la neige.

C'est à regret que, le soleil déclinant à l'horizon, on s'est résigné à prendre le chemin du retour, mais Dieu quelle belle sortie et qu'on a bien rigolé.

CLASSE 42

La classe 42 organise son banquet annuel. Toutes les personnes du canton de Bozouls nées en 1922 sont cordialement invitées. Le repas est prévu pour le 26 février au Bel Horizon à Majorac.

Prière de se faire inscrire au plus tôt et avant le 19 février aux numéros suivants : 65.44.93.40 - 65.44.93.34.

032058

13.02.89

BARRIAC
BELOTE
Samedi
11 février
20 h 30

LA MUTUELLE AVEYRON-LOZERE (MUTAL)

Vous informe qu'un conseiller mutualiste assurera une permanence le 14 février de 14 h à 15 h salle du centre social.

CARNAVAL AU CENTRE SOCIAL



Mettant à profit les vacances de février, le centre social de Bozouls a organisé, comme tous les ans, sous l'action de son compétent directeur, Christian Perez, l'habituelle animation du carnaval.

Les après-midis des 7, 8, 9 et 10 février, 25 enfants de Bozouls et du

canton, de 14 h à 17 heures, ont participé à la réalisation de masques, de costumes pour les déguisements.

Sous la direction de Mlle Liliane Rouquette et MM. Daniel Albery et Faouzi Dali, ils ont également participé à des jeux intérieurs ainsi qu'à des promenades.

Ces journées de détente se termi-

naient vendredi par un concours de déguisement avec remise d'un cadeau à tous les primés.

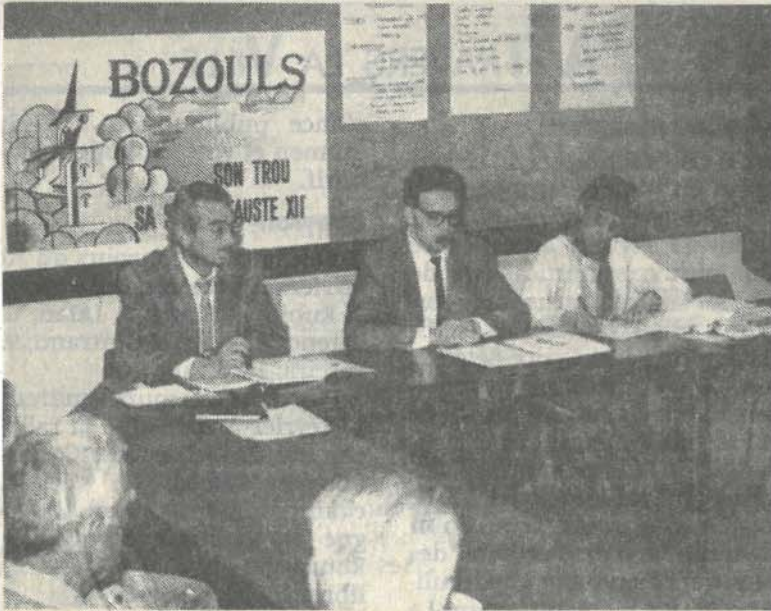
Grâce aux responsables du centre social et aux dévoués animateurs, on a passé de bonnes vacances à Bozouls au cours desquelles on s'est bien amusé.

PERMANENCE

La caisse primaire d'assurance maladie informe ses assurés sociaux que la permanence de l'agent itinérant prévue pour le mardi 14 février se tiendra de 11 heures à 12 heures, au centre social.

Syndicat d'initiative

Des titres qui font leur «trou»



■ Horaire et date inhabituels mais affluence assurée car le Syndicat d'initiative à Bozouls c'est quelques chose ! Autour du président J.-L. Calmelly, on a, à l'occasion de l'Assemblée générale, effectué loyalement le constat de l'année écoulée, et évoqué les projets 1989.

Au passé, le Syndicat d'initiative peut être satisfait de sa saison, tant du point de vue moral, que financier. La promotion du «trou», différent de l'Aubrac et de la vallée du Lot, a été bien menée notamment grâce à l'exposition Cabrol dont les futures retombées seront régionales et nationales,

et le Festival du bel-canto. Ici, la concurrence ruthénoise de Colinet, et un certain essoufflement, ont conduits à prévoir pour 1989, le choix d'août et la mise en place d'une Association «spécialisée» présidée par Mme Descrozailles.

Pour l'année à venir, c'est à une véritable réflexion sur le tourisme à Bozouls, qu'a proposé Jean-Luc Calmelly. «Sans neige, sans montagnes, sans eau», il propose de s'appuyer de plus en plus sur les richesses spécifiques du Causse pour attirer la clientèle blasée par le littoral et lui proposer «qualité, liberté et authenticité». Les sites et la volonté existent; il ne fait aucun doute qu'elles seront très vite mises en chantier.

Bozouls 15.02.89

BANQUET DE LA CLASSE 42

Le banquet de la classe 42 aura lieu le dimanche 26 février, à 12 h 30, au restaurant le «Bel-Horizon», à Majorac.

Tous les citoyens et citoyennes qui, victimes d'une partie de rigolade, n'ayant rien demandé, ont atterri sur notre planète en l'an de grâce 1922, sont invités à y participer, ainsi que leurs conjoints, pour ceux qui en ont, et à se faire inscrire pour le 19 février, dernier délai, auprès de Mme Rodat, tél. 65.44.93.34, ou de M. Barry, tél. 65.44.93.40.

Venez nombreux pour une bonne journée de rigolade.

CLUB DE L'AMITIÉ

L'assemblée générale du club de l'Amitié de Bozouls se déroulera à 14 heures, le vendredi 17 février, au Centre social.

Ordre du jour : encaissement des cotisations, bilan de l'exercice écoulé, préparation de l'exercice à venir, projets de voyages.

Présence de tous indispensable.

NAISSANCE

De Chloé au foyer de M. et Mme Philippe Pizutto, domiciliés rue de l'Hospitalet.

Un syndicat d'initiative toujours actif

Le syndicat d'initiative de Bozouls tenait son assemblée générale le samedi 11 février, en fin d'après-midi. Une assemblée qui rassemblait de nombreux participants et qui était honorée de la présence de M. Baudon, conseiller général, maire de Bozouls ; du Dr Malet, adjoint et président de l'Omnisports ; de M. Cabrol, conseiller adjoint au maire de Gabriac ; de Mme Vabre, adjointe au maire de Gages ; du père Balltrand, curé de la paroisse. Étaient également présents plusieurs présidents de sociétés et de clubs, dont M. Maurice Mézy, du comité des fêtes.

DE NOMBREUSES RÉALISATIONS

M. Jean-Luc Calmelly présentait le rapport moral et des activités pour l'exercice écoulé.

Il détaillait l'action dans chacun de ces domaines.

ACCUEIL. — Permanences d'été avec l'emploi de cinq personnes dans le cadre de T.U.C.

CAMPING. — De gros travaux y

ont été réalisés, ce qui a entraîné une augmentation de la fréquentation et de la satisfaction des touristes.

INFORMATION. — Le dépliant a été réédité avec la participation des communes du canton.

Réalisation de fiches hôtels-restaurants.

Confection d'un dépliant des animations.

PROMOTION. — Courrier, renseignements, meublés, hôtels, restaurants, camping, animations, concerts, stages, contacts avec les agences de tourisme (U.S.T. Nord-Aveyron).

Participation aux magazines et plaquettes (Havas).

ANIMATION. — Sentier botanique, sentiers pédestres (travaux d'ouverture avec la participation de plusieurs personnes bénévoles).

Stages de dessin, concerts Bel Canto (21 et 24 juillet), exposition Cabrol (grand succès), concert ensemble vocal des Quatre-Saisons, concert Quebracho, randonnées.

Des détails étaient donnés sur les diverses animations, en particulier

sur l'exposition Cabrol, dont l'important travail de mise en place par le syndicat d'initiative et MM. Couderc et Finet a été récompensé par les nombreux visiteurs qui ont été enchantés. Cette exposition a apporté de nombreux contacts au syndicat d'initiative par divers caricaturistes qui considèrent Cabrol comme leur maître et comme le plus grand.

Suite à ces divers contacts, l'exposition devrait participer au Salon International de l'Humour, à Saint-Just-le-Martel, près de Limoges, qui reçoit chaque année 60 000 visiteurs, ainsi qu'à une exposition à Albi. Par ailleurs, des contacts ont été pris avec Jer et Solo, caricaturiste, qui va consacrer un numéro entier de la revue « Caricature » à Cabrol.

En ce qui concerne le festival de Bel Canto, le président Calmelly précisait que devant l'importance prise par cette manifestation, le syndicat d'initiative ne pouvant plus en assurer la charge seul, une association a été créée, présidée par Mme Decrozailles, qui regroupe tous les amis de

la belle musique pour seconder et épauler le S.I. dans l'organisation de cette importante manifestation.

En concluant cette présentation des activités du syndicat d'initiative, le président Calmelly adressait ses remerciements à tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche, non seulement au sein du bureau, mais aussi à tous ceux qui ont œuvré à l'organisation de ces diverses activités (municipalité, employés communaux, présidents des diverses associations et clubs, bénévoles indépendants, M. le Curé pour la mise à disposition de Ste-Fauste lors du gala d'opéra).

M. Teil, trésorier du S.I., donnait ensuite un bilan très détaillé de la trésorerie. Les finances, grâce aux diverses subventions accordées, principalement pour le Bel Canto, sont équilibrées. Toutefois, le budget du S.I. de Bozouls, vu ses nombreuses activités, est très important.

PROJETS POUR 1989

Reprenant la parole, Jean-Luc Calmelly présentait à l'assistance les grands projets d'activités pour 1989.

Sont déjà prévus :

- à Pâques, une exposition et un stage de dessin par Vleugels.
- en été, l'exposition Rose Couffin début août, les concerts Bel Canto des 20 et 23 août, l'exposition des artistes bozoulois, fin août. Une proposition de spectacle nouveau genre, par Henrys, est à l'étude.

À côté de ces animations ponctuelles, le S.I. pense s'engager sur deux projets prioritaires :

- les sentiers, notamment en ce qui concerne leur fléchage et la signalisation : D.D.E., panneaux offerts par Rose Couffin (mise en place) et panneaux B.A.S.

L'avenir doit être également envisagé à plus long terme. Il est bon de lancer une réflexion sur ce que le



tourisme sera à Bozouls dans l'avenir. Cela devrait permettre de choisir une ligne de conduite directrice, qui serait la trame des activités futures. L'objectif du S.I. est de promouvoir le site du Trou de Bozouls, les sites du canton.

Attirer les touristes et faire en sorte que cette activité contribue à développer l'activité économique du bourg et du canton.

À Bozouls, il n'y a pas la neige, ni la montagne, ni l'eau. Bien qu'appartenant à une entité touristique « Aubrac-Vallée du Lot », Bozouls n'a rien de commun, ni avec l'Aubrac, ni avec la Vallée du Lot.

Il convient donc à Bozouls de se situer par rapport à ses atouts propres et à ses richesses qui définiront son créneau d'action, afin de ne pas se disperser, car à vouloir tout faire on fait tout mal ou médiocrement.

Pour le président du S.I., les grands slogans « Pays des grands espaces », « Pays vert du Midi » sont dépassés. Il faut, dit-il, labelliser et signer notre région différemment. Il faut valoriser notre image, préciser-la encore, par des thèmes plus porteurs et plus adaptés. La matière première (patrimoine et environnement) sont riches ; encore faut-il les exploiter mieux.

En terminant, le président Calmelly rappelait que Bozouls possède un site remarquable, des sentiers pédestres, botaniques, la carte équestre. Pourquoi, disait-il, ne pas imaginer des balades en vélos tout-

terrain ou des parcours sportifs dans le trou.

À côté de cela et en complémentarité, il faut :

- continuer à offrir une animation estivale de qualité,
- valoriser les monuments, les villages,

- valoriser notre histoire et les œuvres des Bozoulois célèbres (Puech, Cabrol, Marc-André Fabre, Henri Verges...),
- mettre l'accent sur la gastronomie,

- perfectionner l'hébergement (camping, hôtels...) et proposer des séjours à thème.

Mme Lacroix présentait ensuite le nouveau dépliant concernant les meublés.

Une discussion s'engageait sur les différents points présentés par le président Calmelly.

De bonnes idées nouvelles, dont l'application devrait mettre Bozouls en valeur et le placer dans les tout premiers rangs du tourisme aveyronnais.

CONSULTATION DE NOURRISSONS

La direction de l'action sociale et médico-sociale informe les mamans de la prochaine consultation de nourrissons, assurée par le service de protection maternelle et infantile, aura lieu ce jeudi 16 février à partir de 14 h au centre social tél. 65.44.94.60.



CP 17.02.1989

Concours de belote du comité des fêtes L'ÉQUIPE BOUDOU-VIALA

Le comité des fêtes de Bozouls organisait ce vendredi soir, son concours de belote annuel. Créée il y a à peine quelques années, cette manifestation connaît tous les ans un excellent succès.

Dotée de 5.000 F de prix, elle réunissait cette année 70 équipes dans la grande salle d'animation du centre social. Seize équipes étaient primées. Le jury était présidé par M. Maurice Mézy, président du comité des fêtes.

Ce concours est la première activité officielle de l'année dans le chef-lieu de canton du causse, qui sera suivie de nombreuses autres dans les mois à venir.

LE PALMARÈS

1. Equipe de MM. Boudou-Viala, 1 jambon, 2 confits de canard, 3 cahors.

2. Equipe de MM. Gutterterez-Costes Adolphe, 1 jambon, 3 cahors.



3. Equipe de M. et Mme Lebrave, 1 canard gras, 3 cahors.

4. Equipe de MM. Sasso et Souyri, 1 jambon.

5. Equipe de Mme Rodat et M. Bernat, 1 gâteau à la broche.

A.O.B. TENNIS

Pour le championnat individuel de l'Aveyron adulte qui débutera le samedi 4 mars, se faire inscrire chez Mme Mézy Rosie avant le 24 février.

Catégories : seniors, 35-45 ans, vétéran, engagement : 70 F ; jeunes jouant en senior : 35 F.

Le club de l'Amitié toujours actif

Le club de l'Amitié de Bozouls, qui regroupe près de 130 aînés de la commune, se retrouvait, ce vendredi après-midi, salle de réunion du centre social, pour son assemblée générale.

Plus d'une soixantaine d'adhérents étaient présents lorsque la présidente du club, Mme Ginisty, déclarait la séance ouverte. Avant de faire le bilan détaillé de l'exercice écoulé, elle souhaitait la bienvenue à tous les présents, les remerciant d'être venus si nombreux.

UNE RICHE ACTIVITÉ

Avec beaucoup d'ardeur et une pointe d'humour, Mme Ginisty donnait ensuite le rapport moral et des activités pour l'année 1988.

Le club, tout au long de cet exercice, a déployé un fort dynamisme.

En premier lieu, sauf en période de vacances estivales, il y a eu la réunion hebdomadaire de tous les vendredis, bien suivie par un nombre important de membres, passant quelques heures de l'après-midi à une partie de belote ou aux ouvrages de tricotage et de couture.

On n'a pas omis de fêter les Rois et la chandeleur.

Un voyage de huit jours en Corse a débuté le cycle des sorties.

La première sortie d'un jour a conduit les participants à la stèle de Ste-Radegonde, la visite de « Centre Presse », le repas estofinado, la visite du vieux Figeac.

C'était ensuite une visite au cirque de Navacelle, St-Guilhem-le-Désert, la grotte de Clamouze.

Sortie avec visite de la mine découverte de Carmaux, la verrerie d'Albi, la cave coopérative de Gaillac, avec dégustation, qui amenait une certaine ambiance dans le groupe, le spectacle Hollyday on ice.

La dernière étant réservée à St-Cirq-la-Popie et la visite du musée de Puzos.

La traditionnelle grillée de châtaignes terminait les activités de l'année.

FINANCES SAINES ET ÉQUILIBRÉES

Le trésorier donnait ensuite le bilan financier. Le détail des recettes et des dépenses permettait à tous de connaître une situation financière saine et équilibrée, découlant d'une bonne gestion.

PROJETS POUR 1989

On passait ensuite aux projets d'activités pour 1989. Le programme n'est pas encore définitivement arrêté. Toutefois sont déjà prévus la journée estofinado courant mars et un voyage de neuf jours en Andalousie avec les cars Besombes.

Au cours d'une prochaine réunion du conseil d'administration, le programme des quatre autres sorties journalières sera définitivement arrêté.

Toutefois la rencontre galette et celle des crêpes de la chandeleur ont

AUX ANCIENS COMBATTANTS

Les anciens combattants, prisonniers de guerre du canton de Bozouls sont informés que le repas des retrouvailles aura lieu cette année le dimanche 5 mars au restaurant « Au bel horizon » à Majorac.

Sont invités les personnes qui une fois ou l'autre ont participé à un voyage, celles qui voudraient se joindre à nous ainsi que tous leurs amis.

Se faire inscrire dès que possible en téléphonant au 65.44.95.70 ou au 65.48.83.86.



eu lieu, reste en automne la grillée de châtaignes.

Après la discussion de diverses questions, l'assistance pouvait assister à la projection de superbes diapositives par M. l'abbé Gilhodes,

curé de Gillorgues, avant de partager le succulent goûter habituel.

LE BUREAU

Présidents d'honneur : M. Baudon, conseiller général, maire de

Bozouls : Mme Calmels.
Présidente : Mme Ginisty.
Vice-présidents : Mme Delbosco, M. Cayzac.

Secrétaire : M. Cavaroc.
Trésorier : Mme Burgueiu.

Les petits pongistes de l'USEP



L'école publique de Bozouls participe activement à la semaine de sensibilisation du tennis de table.

Ce vendredi après-midi, 24 élèves de l'école participaient à un tournoi de tennis de table, organisé par l'USEP avec l'aide de la FFTT.

Sous la direction de MM. Douzou, délégué départemental de l'USEP, Gilbert Souyri, conseiller pédagogique aux sports de l'inspecteur de l'Education nationale du secteur d'Espalion et M. Henri Recoules, directeur de l'école publique de

Bozouls, les petits pongistes, partagés en 6 poules, se sont mesurés pour arracher la qualification, un par poule, leur ouvrant le tournoi départemental.

Chaque premier de poule est pris en charge par la Fédération pour la suite du tournoi.

Aussi, la motivation aidant, la lutte a été chaude et a donné lieu à de belles empoignades.

C. Presse 22.02.89

ETIENNE BASTIDE : CELUI PAR QUI VINT L'ÉLECTRICITÉ DANS NOS CAMPAGNES

Pour les générations à venir, il restera celui qui vulgarisa, en Aveyron, « la fée électricité » qu'il conduisit dans le moindre hameau, le dernier écart de notre département : Etienne Bastide vient de s'en aller, plus qu'octogénaire, alors qu'il avait manifesté le désir de briguer un nouveau mandat à Rodelle.

Né le 11 juin 1903 à Rodez, Etienne Bastide appartenait à une vieille famille ruthénoise aux multiples ramifications aveyronnaises, vouée à l'industrie et au commerce. Son père, Joseph Bastide, présidait aux destinées de la Chambre de Commerce et représenta un temps, l'arrondissement au Palais Bourbon.

Ancien élève du lycée Foch, il devint, après de brillantes études secondaires, terminer par Polytechnique. Engagé dans la vie active, il allait veiller sur les destinées de la société « Lumière et Force », dans laquelle se trouvaient engagés des intérêts familiaux et dont l'activité s'exerçait non seulement en Aveyron, mais aussi dans les départements du Lot et de la Lozère.

Dans le sillage de son père, il se prenait de passion pour la chose publique et devenait adjoint au maire de Rodez, de 1936 à 1940. Son mandat trou-

vait une fin avec la guerre qu'il fera avec le grade de capitaine.

Rendu à la vie civile, Etienne Bastide connaît un changement dans sa vie professionnelle, au lendemain de la nationalisation de « Lumière et Force » et la création d'Electricité de France. Désormais, il siègerait à la direction générale de la grande nationalisée, en qualité d'inspecteur général, poste important s'il en fut.

Son relatif éloignement de la terre natale et de ses intérêts ne lui faisait pas oublier pour autant l'Aveyron : une fois encore, suivant l'exemple paternel, il occupait le fauteuil de président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rodez dès 1950. Le renouvellement de 1958 et la vague poujadiste conduite par René Arnoux en terre ruthénoise, le contraignaient à



céder le poste.

Dans le même temps, la présidence des Ailes ruthénoises et du Stade football laissent entrevoir un homme aux exceptionnelles capacités d'action et à la rare clairvoyance.

Autant de qualités qui auraient l'occasion de s'exprimer, une fois sa retraite professionnelle acquise. Il se lançait dans de nouvelles batailles. A la faveur d'un renouvellement du conseil général en 1967, il affrontait une autre figure, le chanoine Rieucou, qui régnait sur le canton de Bozouls depuis la Libération. L'empoignade fut rude et le ballottage défavorable. Etienne Bastide l'emportait finalement au second tour avec, seulement... 10 voix de majorité. En 1973, le canton lui confirmait, sans ambage aucun, sa confiance.

Investi de cette nouvelle charge, Etienne Bastide s'engageait à fond dans le devenir de son canton, d'abord, puis du département. On a pu parler de véritable miracle économique pour Bozouls qui, par ses nouvelles activités, connaissait un réel développement économique.

En prenant, le 25 juin 1970, la présidence du syndicat intercommunal d'électrification du département, il donnait une nouvelle dimension de ses talents de visionnaire et surtout de professionnel averti.

De 1970 à 1986, on procédait, sous son impulsion, à une totale remise à jour du réseau rural aveyronnais et le dotant en particulier de transformateurs d'excellente qualité. Il pouvait s'enorgueillir d'avoir présidé à la construction de 6.700 km de lignes basse tension.

Aujourd'hui, ce réseau particulièrement résistant aux intempéries, en fait un modèle du genre.

Dans le même temps, il était appelé en 1971 à la direction du comité d'expansion économique de l'Aveyron. Pendant les dix années de sa mission, il réussit à obtenir des collectivités une participation plus importante pour l'installation d'ateliers-relais en milieu rural et la réalisation de zones industrielles. La mise en place de la filière bois — qui continue à faire ses preuves — lui doit beaucoup.

Ces importantes responsabi-

tés au niveau départemental, ne lui faisaient pas oublier son canton de Bozouls. Il présidait le SIVOM de Bozouls de 1967 à 1983.

Dernière coquetterie, il entra à la mairie de Rodelle, commune sur laquelle il possédait la belle propriété de la Goudalie, en 1971.

Ayant abandonné son fauteuil de conseiller général et de président du SIVOM, il se consacrait avec beaucoup d'amour à sa commune.

Une nouvelle fois, il faisait l'actualité, en faisant mettre en souterrain tous les réseaux du village de Rodelle : une première en Aveyron, sans qu'il en coûte un sou à la commune.

Resté homme d'action jusqu'au bout, les fâcheries venues avec l'âge, Etienne Bastide envisageait de briguer un nouveau mandat. La mort en a décidé autrement, mettant fin à une vie particulièrement bien remplie et féconde.

Pour l'histoire, Etienne Bastide sera celui par qui vint l'électricité dans nos campagnes aveyronnaises.

MUNICIPALES**LA LISTE DE M. BAUDON
MAIRE SORTANT**

On nous communique :

Depuis 1953, vous m'avez fait confiance.

Placé à la tête du conseil municipal, il y a 25 ans, je sollicite encore une fois vos suffrages.

L'équipe qui constitue le conseil est formée d'hommes et de femmes responsables, dont la préoccupation constante a toujours été d'œuvrer pour donner à Bozouls une place de leader parmi les chefs-lieux dynamiques de notre département.

Les réalisations obtenues permettent aujourd'hui d'entrevoir l'avenir avec optimisme. Ceci grâce à une confiance mutuelle bien établie entre tous les partenaires engagés. D'abord la vôtre électeurs et électrices de Bozouls, celle de nos vieilles familles rurales et urbaines bozouloises, celle de tous ceux qui sont venus s'installer chez nous « industriels, artisans, commerçants, professions libérales, résidents ».

Nous commençons à récolter ce que nous avons semé. Ceci nous autorise d'importants investissements tout en conservant une pression fiscale bien en dessous de la moyenne des communes rurales du département.

L'équipe municipale que j'ai l'honneur de présenter à vos suffrages se trouve rajeunie par quatre candidatures nouvelles.

- Deux jeunes mères de famille.
- Un jeune cadre artisan.
- Un jeune employé d'industrie, nouvellement installé chez nous.

Ces quatre candidats sont engagés dans différentes associations et font preuve de dévouement, d'enthousiasme et de dynamisme et par suite sont tout désignés pour s'intégrer dans l'équipe que je soumets en bloc à vos suffrages.

Nous avons besoin de votre soutien.

Venez voter le 12 mars. Votez liste entière.

Si vous le voulez, je continuerai au milieu de vous à maintenir l'équilibre indispensable à la vie de tous les Bozoulois, équilibre que je me suis toujours efforcé de sauvegarder.

André BAUDON
Conseiller général, et
maire

LISTE DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS COMMUNAUX

André Baudon, retraité, conseiller général, maire sortant.

Jean-Luc Calmelly, cadre commercial, Bozouls, adjoint sortant.

Robert Costes, attaché commercial, Bozouls.

Adrienne Couderc, assistante sociale, Bozouls, conseiller sortant.

Gérard Descrozaille, notaire, Bozouls, adjoint sortant.

Béatrix El Ahdab, mère de famille, Bozouls.

Marie-Thérèse Enjalbert, employée de bureau, Ginlorgues, conseiller sortant.

Jean-François Foulquier, agriculteur, La Planhe, conseiller sortant.

Daniel Gasq, conducteur llogues, conseiller sortant.

Jean-Françoise Foulquier, agriculteur, La Planhe, conseiller sortant.

Daniel Gasq, conducteur routier, Bozouls.

Jean-Paul Lagriffoul, agriculteur, Le Bruel, conseiller sortant ; Thérèse Laur, mère de famille, Bozouls ; Michel Laurens, agriculteur, Le Colomblé, conseiller sortant ; Roger Malet, médecin, Bozouls, adjoint sortant ; Jean Paganucci, employé de banque, Bozouls, conseiller sortant ; Joseph Rleucau, agriculteur, Séveyrac, conseiller sortant ; Paul Rigal, agriculteur, Aubignac, conseiller sortant ; Henri Solignac, agriculteur, retraité, Aboul, adjoint sortant ; Claude Truille, dentiste, Bozouls, conseiller sortant ; Gérard Viguié, agriculteur, Coudournac, conseiller sortant.

SOIRÉE ANNÉES 60

Le comité des fêtes organise la traditionnelle soirée des années 60 au gymnase. Un menu des plus alléchants, une ambiance assurée par l'orchestre Gil Bernard, voilà de quoi passer une excellente soirée.

Alors faites-vous inscrire au plus tôt chez M. Mezy Maurice tél. : 65.44.92.69 ou Mme Dos Santos Maryse tél. : 65.44.92.20.

**COUDOURNAC
ON PRÉPARE LA
FÊTE DU COUCUT**

Le dynamique comité des fêtes de Coudournac de Bozouls, réuni autour de M. Saint-Paul, s'est réuni dernièrement pour préparer la traditionnelle fête du « Coucut ».

Elle se déroulera le vendredi 31 mars, avec le traditionnel chou farci, clou du repas dansant, animé par Michel Bouscayrol et sa formation, sous le chapiteau « Le Charleston ».

La fête se poursuivra le samedi 1^{er} avril, avec la soirée dansante animée par la disco mobile « Joker 2000 ».

Lors d'une prochaine réunion, les organisateurs de la fête du Coucut, mettront au point les derniers détails de cette sympathique manifestation qui connaît un succès grandissant.

Bozouls

C.P. 25.02.89.

SOIRÉE ANNÉES 60 AVEC LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes organise le 4 mars à 21 h, la traditionnelle soirée des années 60. Il vous propose un menu des plus alléchants.

L'ambiance sera assurée par l'orchestre Gil Bernard.

Nous vous attendons nombreux dans la grande salle du gymnase. Vous ne serez pas déçus ! Prix de la soirée : 150 F par personne.

Alors réservez au plus tôt auprès de M. Maurice Mézy (65.44.92.69.) ou de Mme Maryse Dos Santos (65.44.92.20.).

032186

BOZOULS

Samedi 25 février

à 20 h 30

GRAND QUINE

DU FOOTBALL

Agneau - dindons - oies

Roqueforts - jambons

Bozouls 28.02.89

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le conseil d'administration du Centre social rural du canton de Bozouls vous invite à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 3 mars, à 20 h 30.

Ce sera l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter, aux habitants du canton, les projets pour l'année à venir.

A l'ordre du jour :

- rapport d'activités,
- rapport d'orientation,
- rapport financier.

Lors de cette assemblée, tous projets ou suggestions des habitants du canton pourront être pris en compte afin que cette réunion soit réellement l'expression de tous.